

VILLE DE LA MOTTE D'AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 13 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LA MOTTE D'AIGUES, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GOUIRAND Alain, Maire.

Date de la convocation : 06 février 2023

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice	15
Présents	12
Pouvoirs	2
Votants	14

Présents : GOUIRAND Alain, LEBouc Nathalie, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, LEMEUR Sabrina, CAVALIER Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, FIORITO Marie-Laure, NOUVEL Yannick, MISTRE Suzie, GARCIA Jean.

Absents excusés et représentés : Madame BLANC Chantal (pouvoir à Madame LEBouc Nathalie), Monsieur CALAC Jean-Baptiste (pouvoir à Madame BONETY Myriam).

Etaient Absents excusés : Madame EYMARD Laurence.

Secrétaire de séance : Madame BONETY MYRIAM est nommée secrétaire de séance.

Objet : Pacte de gouvernance

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet de Pacte de Gouvernance établi par COTELUB. Ce Pacte a pour objectif de construire un territoire ayant des valeurs communes : solidarité, entraide, écoute, mutualisation, mais encore respect des identités et des choix de chacun afin d'affirmer que nos différences participent à la richesse de notre territoire, et enfin l'équité.

Ce Pacte inclut le Projet de territoire, document faisant l'objet d'une large concertation pour affirmer la volonté de renforcer l'identité du territoire de COTELUB et continuer à construire un territoire respectueux et respectable, dynamique et ambitieux.

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le bien fondé de ce Pacte de Gouvernance.

LE CONSEIL MUNICIPAL ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

A la majorité des membres présents : **11 POUR** (GOUIRAND A. LEBouc N. FRANC D. BONETY M. MERLINO B. BLANC C/po LEBouc Nathalie, LEMEUR S. CALAC JB/po BONETY Myriam, CAVALIER B. MISTRE S. GARCIA J.).

Trois élus ont refusé de participer au vote : RODRIGUEZ Marielle, FIORITO Marie-Laure, NOUVEL Yannick.

- **APPROUVE** le projet de Pacte de Gouvernance.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits

Suivent les signatures

La Secrétaire de séance ,

M. BONETY

Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400844-20230213-0012023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 20/02/2023

Affichage 20/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Envoyée en Préfecture le
Reçue en Préfecture le
Délibération affichée le